

ÉLÈVES-OFFICIERS INTERNATIONAUX, UN PORTRAIT SOCIOLOGIQUE

PAR LE COLONEL GEOFFROY DESROUSSEAUX DE MEDRANO - PROMOTION « COLONEL CAZEILLES » (1995-98) -
AMSCG/EM CHEF DU BUREAU PARTENARIATS, AFFAIRES INTERNATIONALES

En 1803, l'École spéciale militaire de Saint-Cyr accueillait son premier élève-officier étranger, un Suisse. Depuis, plusieurs milliers se sont assis sur les bancs de la Spéciale. Aujourd'hui, ce sont 91 élèves-officiers internationaux (EOI) qui suivent l'intégralité de la formation dans les trois écoles de l'Académie militaire.

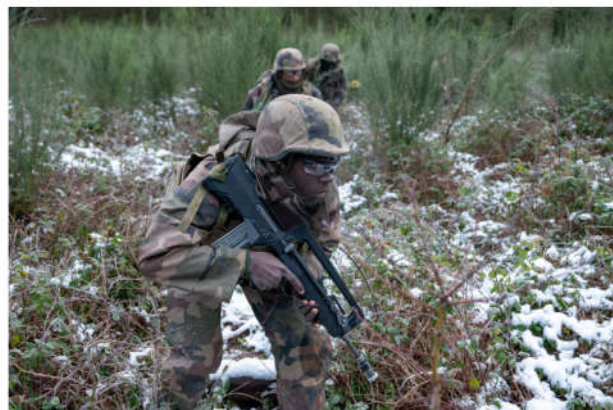
En septembre 2023, rejoignant l'ESM et l'EMIA, c'est au tour de l'EMAC d'ouvrir ses portes aux EOI et d'élargir ainsi l'offre de formation que nous proposons aux pays alliés et amis de la France. Les EOI des promotions actuelles sont issus de 24 pays qui nous confient leur jeunesse : une confiance qui nous honore et nous oblige. Mais qui sont-ils ? Pourquoi sont-ils là et comment ont-ils été sélectionnés ?



Les 62 EOI saint-cyriens sont, pour la plupart, issus de lycées militaires et équivalents de nos classes préparatoires dans leurs pays. Certains étudient d'ailleurs dans nos lycées militaires en classes préparatoires aux grandes écoles (Autun et Saint-Cyr-l'École). Ces EOI sont issus du Moyen-Orient, de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et du Caucase. En outre, nous accueillons trois élèves-officiers allemands en formation internationale en France (EOFIF) tandis que nous envoyons des élèves-officiers français en Allemagne (EOFIA). Les 19 EOI de l'EMIA, quant à eux, viennent tous de pays d'Afrique, avec, le plus souvent, un passé militaire de sous-officiers. Parmi les 10 EOI de l'EMAC, 9 sont issus de pays d'Afrique et un du Luxembourg. Ils détiennent un diplôme universitaire et rejoignent leurs camarades français pour une année de formation militaire. Les EOI sont complètement intégrés à leur promotion et sont binômés avec un EOA français quelques jours après leur arrivée pour les aider à découvrir la culture française. Leur intégration est bonne et certains n'hésitent pas à prendre des responsabilités dans leur promotion.

L'armée de Terre offre depuis cette année trois cursus de formation initiale d'officiers à ses partenaires étrangers. Ce sont des formations de haut niveau, au degré d'excellence reconnu et recherché à l'étranger. Le caractère « intégré » de la formation dispensée dans nos écoles fait figure d'exception à l'international,

car la majorité de nos partenaires ne mêlent pas formation académique et formation militaire. Parfois, ces formations sont d'ailleurs dispensées dans des écoles différentes. Les pays alliés et amis recherchent cette formation d'excellence pour préparer leurs officiers à tenir des postes de responsabilité dans leur armée. Certains pays ne disposent pas d'école de formation d'officiers et envoient leurs élèves-officiers à l'étranger. Conscients de la chance qui leur est offerte, les EOI se savent investis de la mission de représenter leur pays en donnant d'eux-mêmes la meilleure image possible. Leur formation en France s'inscrit dans un cursus de formation continue depuis les lycées militaires jusqu'à l'enseignement militaire supérieur, qui participe au rayonnement et à l'influence de la France à l'étranger. Près de la moitié des EOI quittant l'une des trois écoles poursuivra sa scolarité en école d'application, en accord avec les besoins exprimés par leur pays.



Tous les EOI passent le concours de connaissances militaires générales (CMG) pour l'EMIA et pour Saint-Cyr. Ce concours sanctionne l'atteinte du niveau nécessaire pour entrer dans ces deux écoles et être en mesure d'en suivre la scolarité en deux ou trois ans. Tous ces EOI ont fait l'objet d'une forte présélection par leurs pays et, en lien avec les Missions de défense françaises (MDD) sur place, trois candidats sont présentés pour passer le concours du CMG début mars chaque année. En ce qui concerne l'EMAC, un à deux dossiers de candidature sont retenus par les MDD selon le nombre de places attribuées aux différents pays par la DRHAT. Les EOI ainsi sélectionnés suivent la formation de dix mois des officiers sous contrat-encadrement (OSC-E) appelés à devenir des chefs de section. Ce nombre augmentera à la rentrée 2024.

